

<b>FACULTE DE MEDECINE</b> <b>Élection du PATGS</b> - au Conseil Facultaire <input type="checkbox"/> - à la CPR <input type="checkbox"/> (sélectionnez la (les) instance(s) où vous souhaitez postuler)	<b>ACTE DE CANDIDATURE</b>
	<b>Élections des 12, 13 et 14 décembre 2023</b>
	<b>PATGS</b>

Document à transmettre à l'adresse suivante : **[elections.medecine@ulb.be](mailto:elections.medecine@ulb.be)**  
 Du mardi 21 novembre au vendredi 24 novembre 2023

Candidat effectif

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Candidat suppléant

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de leur corps électoral à l'élection des membres du Conseil facultaire et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web :

<https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/elections>